

23 mars 2017

L'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM) recrute en CDI un chef de pôle « Stratégies territoriales et attractivité » (H/F)

L'AGURAM

Basée à Metz, l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle est au service d'un territoire de plus de 500 000 habitants. Elle a vocation à assurer des missions d'études, d'observation, d'animation du débat entre acteurs, comme de planification et de conseil aux collectivités dans la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement. Elle concilie à la fois un ancrage fort dans la proximité, avec une ingénierie publique locale, et une réflexion sur les grands territoires, avec la construction du collectif et les évolutions territoriales. Trois remarquables évolutions récentes sont à conforter : son engagement dans la démarche de construction de la métropole messine, l'élargissement de son assise territoriale auprès des intercommunalités du sillon mosellan, et l'enrichissement de ses missions vers le développement économique. Mobilisée dans les dynamiques métropolitaines et transfrontalières, elle appuie également le Sillon Lorrain et la Région par un travail en réseau avec les agences du Grand Est.

L'équipe pluridisciplinaire de 35 personnes est structurée autour de 5 pôles : Planification, projets et territoires ; Stratégies territoriales et attractivité ; Habitat et société ; Mobilité ; Ressources et communication. Une démarche de projet d'agence est engagée sur l'évolution du positionnement stratégique et du fonctionnement de l'agence.

Le pôle Stratégie territoriales et attractivité

Le pôle est chargé de piloter les études dans les champs de l'attractivité territoriale, le développement métropolitain, l'économie, les équipements, l'environnement, le foncier et l'agriculture. Ses études sont déployées sur plusieurs échelles : grande région transfrontalière, région grand est, sillon lorrain, Scot, Epci, commune, quartier. Ses modes d'intervention sont multiples : études territoriales, études socio-économiques, expertise contribuant à la planification et aux projets urbains, observation thématique et transversale, prospective. L'équipe du pôle est composée de 5 personnes et s'appuie sur l'équipe ressources (système d'information, infographie, communication) de l'agence.

Missions du chef de pôle

- Encadrer le pôle

Piloter le programme partenarial d'activité dans les champs du pôle, participer au dialogue avec les partenaires, définir les feuilles de route, garantir la qualité des productions et la maîtrise des moyens alloués. Animer l'équipe, donner du sens, clarifier les missions de chacun, accompagner les chefs de projet. Favoriser la transversalité, développer le fonctionnement en mode projet.

- Développer l'activité du pôle

Construire les partenariats, renforcer les relations de proximité avec les élus et institutions partenaires et en développant l'inscription de l'agence dans les réseaux professionnels et les acteurs économiques. Renforcer les réseaux d'agence. Développer la communication et la valorisation des productions.

- Participer au pilotage de l'agence

Contribuer à la stratégie de développement de l'agence. Participer au Comité des études et de pilotage de l'agence. Participer à la coordination des pôles. Coordonner la mobilisation transversale de l'agence auprès de certains partenaires tels que le Sillon Lorrain.

- Piloter les études de développement économique territorial et les analyses métropolitaines transversales

Développer notamment les champs de l'attractivité territoriale, de l'économie et du commerce, ciblés sur deux dimensions : les démarches territoriales stratégiques (approches spatiales des politiques de développement économique, schémas d'aménagement et projets de développement économiques), et l'observation des dynamiques économiques et métropolitaines (analyses transversales sur la métropolisation et l'attractivité, ou thématiques sur l'innovation, les entreprises, l'emploi).

Profil recherché

Formation supérieure dans l'aménagement, le développement territorial, ou le développement économique.

Expérience confirmée dans le pilotage d'études et la conduite de projet territoriaux ainsi que dans l'animation d'équipes.

Très bon relationnel avec les élus, institutionnels et acteurs socio-économiques, aptitude au travail en équipe et en partenariat.

Conditions d'embauche

Contrat à Durée Indéterminée

Poste à pourvoir dès à présent

Rémunération selon expérience et qualifications

Dépôt des candidatures : au plus tard le 23 avril 2017

Adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum vitae et prétentions salariales) de préférence par courriel à : contact@aguram.org, ou à l'attention de : Mme la Directrice de l'AGURAM - Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle - 3 rue Marconi – 57070 METZ